

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 56 (1964)
Heft: 10

Artikel: L'influence de la 1er Internationale ouvrière sur le mouvement syndical suisse
Autor: Keller, Willy
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-385338>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

le commerce et le développement. Ce ne sera pas chose facile. Mais le mouvement syndical international est à coup sûr capable de s'acquitter de cette tâche nouvelle, surtout si les importants centres nationaux des pays avancés se décident à participer dans toute la mesure de leurs moyens et à mettre à la disposition de ce grand but toute la richesse de leur expérience.

L'influence de la I^{re} Internationale ouvrière sur le mouvement syndical suisse

Par Willy Keller

Dans le précédent numéro de septembre, le professeur Marc Vuilleumier, de l'Université de Genève, évoqua dans un excellent article le centenaire de la I^{re} Internationale. L'article très documenté de l'archiviste de l'USS prolonge cette rétrospective et rappelle fort opportunément les répercussions de cette activité éphémère sur le mouvement syndical suisse. Peut-être conviendrait-il ensuite de situer le rôle du syndicalisme dans la société actuelle. Cela pourrait se faire dans un prochain numéro. *Réd.*

On célèbre cet automne, dans tous les pays ayant des mouvements ouvriers fidèles à la tradition, le centenaire de la fondation, le 28 septembre 1864, dans le Martin's Hall, à Londres, de la I^{re} Internationale ouvrière, l'Association internationale des travailleurs (AIT). Ce fut la première union sur le plan international d'organisations ouvrières et de travailleurs isolés. Même si le mouvement n'a duré que dix ans, il a malgré tout laissé des traces et influença l'évolution ultérieure. Tant les partis ouvriers que les syndicats et les coopératives en ont été marqués. Il est donc indiqué de jeter un regard sur les événements d'il y a un siècle pour considérer la manière dont ils ont influencé notre mouvement syndical. Il n'est possible que d'esquisser le sujet pour ne pas déborder le cadre de cette revue.

Les temps étaient mûrs pour des transformations

Les années soixante du siècle passé doivent être considérées comme des années de grandes transformations de la civilisation européenne et américaine. C'est dans ces années que la construction du canal de Suez a commencé (1859), que l'on a découvert du pétrole en Pennsylvanie et au Caucase, que la première crise économique mondiale s'étendit d'Amérique aux autres pays, qu'en Russie Alexandre II

abolit le servage (1861), que les femmes australiennes obtiennent un droit de vote partiel, que Lincoln réussit à abolir l'esclavage et que commence dans notre pays le mouvement de rénovation de la Constitution fédérale, pour ne citer que quelques faits. Pour le syndicalisme aussi, une ère nouvelle s'ouvrait.

Précurseurs du syndicalisme avant 1864

La préhistoire du syndicalisme suisse connaît trois phases distinctes: la période d'avant 1864, la période contemporaine de la I^{re} Internationale (1864-1873) et la période de la première Union ouvrière (1873-1880). L'histoire du syndicalisme débute avec la création de l'Union syndicale suisse en 1880.

La première période tombe sur les débuts du capitalisme, c'est-à-dire une époque où les ouvriers ont été littéralement « tondus », exploités, mal payés (travail des enfants, pas de protection ouvrière), mal traités comme hommes et méprisés par la société. L'idée d'une alliance pour s'entraider afin d'améliorer sa condition était ou timide ou immédiatement étouffée. Des personnes étrangères à la classe ouvrière, à l'esprit sensible aux injustices commencèrent à intervenir ici et là pour porter remède aux plus grandes injustices sociales. Une année après l'incendie d'Uster (1833), un rédacteur de la *Neue Zürcher Zeitung* écrivait dans un long article sur « Les associations des travailleurs »: « C'est pourquoi nous croyons qu'une interdiction de telles associations, tant qu'elles respectent les lois, ne se défend pas du point de vue libéral et du respect des droits de l'homme, cela d'autant moins que ces associations sont une défense légitime contre les coalitions des capitalistes, des propriétaires fonciers, des entrepreneurs qui cherchent à vendre le plus cher possible leurs fonds, leurs produits, leur fonction d'intermédiaire entre producteurs et consommateurs. » Cette hirondelle ne fit pas le printemps et l'homme qui émit ces considérations fut contraint de se taire. Il s'appelait Heinrich Escher et fut plus tard conseiller d'Etat.

Au milieu du siècle, Joh.-Jakob Treichler (plus tard aussi conseiller d'Etat), en Suisse orientale, et avec lui Karl Bürkli et Pierre Coullery, celui-ci en Suisse romande, se font les hérauts des soumis et des exploités. Nous aurons l'occasion de retrouver ultérieurement les deux derniers cités. Coullery propage avec passion dans son journal *Le Travailleur* (1851) l'idée de l'association, de la collaboration non seulement des ouvriers, dont il attend la solution des problèmes de ce temps.

Quelques archives consacrées à l'histoire sociale de notre pays possèdent les statuts et les règlements de caisses locales de secours d'organisations ouvrières dont la fondation est intervenue dans les années trente et quarante du XIX^e siècle. Elles prévoient des secours en cas de maladie, d'accident ou de misère. Ces premiers témoins

d'une entraide solidaire étaient surtout répandus dans la région horlogère. Elles portaient des noms qui nous paraissent archaïques, comme Société philanthropique de messieurs les tailleurs, Genève (1832), ou Société de prévoyance des ouvriers mécaniciens, de la même ville (1857).

Une de ces caisses, celle des monteurs de boîtes du Locle, a existé de 1847 jusqu'à nos jours. Ces premiers témoins d'une activité syndicale n'avaient pas seulement un but d'entraide mutuelle, mais ils facilitaient la recherche d'un emploi et le perfectionnement professionnel. Cette forme d'organisation a dû être adoptée dans quelques cantons parce que des organisations uniquement professionnelles n'auraient pas été tolérées parce que politiquement douteuses.

Ces caisses locales de secours mutuels ou ces associations professionnelles n'avaient pas de rapports entre elles; leur rayon d'activité était très étroit. La seule organisation professionnelle syndicale existant avant 1864 est la Fédération des typographes, fondée en 1858. Elle compta douze sections jusqu'en 1864. Un mouvement ouvrier autonome se créa en 1863 dans le canton de Glaris, canton connu pour sa législation de protection ouvrière progressiste, à l'occasion de la revision de la loi sur les fabriques. Il en résulta la constitution d'une union ouvrière cantonale. A part une tentative de fonder une union ouvrière centrale suisse qui aboutit en mars 1865 à la rencontre de délégués de Bâle, de Winterthour, de Zurich et de Glaris, on ne sait rien d'autre de cette union ouvrière. Le groupement constitué sur le plan suisse n'eut pas d'activité et on n'en entendit plus parler après sa fondation officielle.

Le mouvement social reçut d'autres impulsions venant des rangs du mouvement démocratique qui surgit dans divers cantons à l'image de celui qui était apparu à Bâle-Campagne au début des années soixante. Ce mouvement, d'origine bourgeoise, s'efforçait de développer la démocratie directe et de réformer l'Etat autocratique libéral. Il manifesta beaucoup de compréhension pour les besoins de la classe ouvrière et pour la question sociale plus généralement. Des hommes comme Wilhelm Klein, Salomon Bleuler, Friedrich Bernet, J.-J. Allemann, qui entretenaient d'étroits contacts avec la Société du Grütli ou qui en faisaient même partie, firent progresser considérablement ces efforts. Les démocrates étaient aussi parmi les promoteurs. La Société du Grütli, jusqu'ici plus une société d'éducation mutuelle qu'une association politique, se consacre dès lors toujours plus à l'étude des questions sociales sous l'influence de ces hommes. En 1864, la Société du Grütli compte 3500 membres dans 100 sections. Il s'agit d'ouvriers et d'artisans. Les sociétés d'éducation ouvrière allemandes existant alors en Suisse comptaient 3000 membres dans 49 sections. Elles visaient des buts analogues, mais en concentrant leur activité plus particulièrement parmi les nombreux

Allemands résidant en Suisse. Le terrain pour recevoir de nouvelles semences et des impulsions animant la vie sociale était donc préparé et ces nouvelles impulsions devaient être la conséquence de la fondation de la I^{re} Internationale ouvrière à Londres.

Fondation de l'Association internationale des travailleurs (AIT)

Les premiers contacts qui aboutirent à cette fondation d'un groupement ne connaissant pas de frontière nationale eurent lieu entre des ouvriers français et des syndiqués anglais au début des années soixante. Il s'agissait d'éviter que les succès des ouvriers syndiqués anglais soient menacés par la venue de briseurs de grève français lorsque des mouvements syndicaux étaient déclenchés en Angleterre, une mesure alors fréquente. Les contacts entre les ouvriers des deux pays s'établirent lorsqu'une délégation de 340 ouvriers français visita l'Exposition universelle de Londres en 1862 avec la permission du régime Napoléon III et aux frais du gouvernement. La découverte du haut niveau de vie et des institutions syndicales anglaises était plus importante pour les ouvriers français que les progrès économiques et techniques montrés à l'exposition. Une nouvelle occasion d'établir des contacts se présenta une année plus tard à l'occasion d'une action de secours pour les victimes de la révolte polonaise. A cette occasion, on échangea des idées sur le désir d'une collaboration internationale. Des syndicats anglais l'exprimèrent dans une adresse ou message aux Français. Quand ceux-ci, un an après, eurent rédigé une réponse, ils décidèrent de remettre le message directement aux Anglais. Pour recevoir la délégation française, les Anglais invitèrent des réfugiés de différents pays afin de donner un caractère international à la manifestation. L'Assemblée réunie le 28 septembre 1864 à Saint-Martin's Hall à Londres approuva la proposition française de constituer une société internationale avec un comité central.

Cet organe exécutif fut nommé plus tard « Conseil général » ; son siège était à Londres. L'Association internationale des travailleurs était fondée. Quelques membres de la Ligue des communistes étaient présents à côté d'émigrés polonais et italiens. Marx était un de ces ligueurs qui vivaient à Londres depuis 1849. Deux Suisses siégeaient au Conseil général provisoire : l'horloger Hermann Jung, qui vivait à Londres, et Johann-Philippe Becker, de Genève. Un bon mot, largement répandu à l'époque, prétendait que l'Association internationale des travailleurs était « un enfant né dans les ateliers de Paris et mis en nourrice à Londres ». Karl Marx reçut le mandat du Conseil général de rédiger une déclaration de principe, qui est devenue historique sous le nom d'adresse inaugurale. Elle se terminait par la même phrase que le *Manifeste communiste*, rédigé en 1847 : « Prolétaires de tous les pays, unissez-vous ! »

Les statuts adoptés par la suite avaient aussi été rédigés par Marx. Les principes suivants ont été posés :

1. Les travailleurs doivent faire valoir eux-mêmes leurs droits.
2. Il est indispensable que les travailleurs de toutes les nations et de toutes les professions s'unissent.
3. Dans les directives sur les voies à suivre, on admet le principe que la vérité, la justice et la moralité doivent être respectées par les membres envers tous les hommes, qu'ils soient ou ne soient pas membres de l'Internationale, sans distinction de couleur, de croyance ou de nationalité.

Bon accueil en Suisse – Genève comme centre

Johann-Philippe Becker n'avait pas encore 60 ans quand il se mit à l'œuvre avec fougue comme secrétaire du groupe de langue allemande chargé, à partir de Genève, de la diffusion de la pensée de l'AIT et du recrutement. La Suisse, au contraire d'autres pays, était un terrain propice pour recevoir la nouvelle semence. Grâce aux institutions démocratiques libérales, Becker, doué d'un bon talent d'organisateur, réussit en relativement peu de temps à créer dans la classe ouvrière un courant d'enthousiasme pour la nouvelle organisation. A Genève même, le relieur Duplex, un émigré français, agissait parmi les ouvriers de langue française, et dans le Jura le médecin des pauvres, Pierre Coullery, était à l'œuvre. Il s'était prononcé quinze ans auparavant dans son journal *Le Travailleur* en faveur de l'« association » et il mit le premier son journal *La Voix de l'Avenir* à la disposition de la nouvelle organisation ouvrière. Dans la région zurichoise, c'est Karl Bürkli qui se mit au service de cette cause. A son côté, nous trouvons Herman Greulich, âgé de 22 ans, qui n'était que depuis une année dans la patrie de son choix et qui avait été initié le mieux possible, par Bürkli, à la vie d'un Etat démocratique.

Jusqu'en 1869, point culminant de l'activité de l'AIT, les sections suivantes ont été fondées dans notre pays :

Suisse romande

Année de
fondation Section

- | | |
|------|---|
| 1865 | * Genève (voir liste spéciale), début de 1866: 500 membres |
| 1865 | Saint-Imier, début de 1866: 150 membres + section de langue allemande |
| 1866 | La Chaux-de-Fonds, début de 1866: 250 membres; août 1866: 500 membres + 100 de la section de langue allemande |
| 1866 | * Lausanne, début de 1866: 210 membres + section des typographes |
| 1866 | Sonvilier |

1866	Morges
1866	Le Locle + section de langue allemande
1866	* Neuchâtel, 1866: 65 membres + section de langue allemande
1866	Vevey
1866	* Val-de-Ruz
1866	Aubonne
1866	Boncourt
1866	Montreux + section allemande
1866	Porrentruy
1866	* Bienne
1867	Moutier
1867	Les Breuleux
1867	Sainte-Croix
1867	Tramelan
1867	Cortébert
1867	Les Bois
1868	Nyon
1868	Rolle

Reste de la Suisse

1866	Bâle, section générale, 13 groupes professionnels (tisseurs de rubans, cheminots, maçons, etc.; notons la présence de deux groupes féminins) 1868: 1500 membres 1869: 3000 membres; journal hebdomadaire <i>Der Arbeiter</i>
1866	Wetzikon
1866	* Winterthur + section des tailleurs (adhésion 1867) + section des ouvriers métallurgistes (adhésion 1870)
1867	* Morat (cigariers)
1867	* Berne
1867	Zurich
1868	Birsfelden
1868	Liestal
1868	Muttenz
1868	Binningen (les grandes assemblées de la section de Bâle étaient organisées à Binningen)
1868	Eptingen
1868	Rheinfelden
1868	Lützelflüh
1868	Lucerne
1869	Adhésion des 50 associations allemandes d'éducation ouvrière en Suisse
1870	Granges (SO)
1871	Saint-Gall

* Les associations du Grütli locales adhéraient à ces sections.

Une vie nouvelle commence dans les petits groupes locaux, qui souvent végétaient et qui, dans l'ensemble, n'avaient pas de rapports entre eux. Dans beaucoup d'endroits, on plaça de grands espoirs, parfois exagérés, dans la nouvelle organisation faîtière.

Beaucoup d'ouvriers prirent conscience pour la première fois ou dans une plus grande mesure que jusqu'ici de leur situation précaire. L'appel à l'action personnelle, à la solidarité et à l'entraide collective avait un caractère entraînant et provoqua dans de nombreux endroits l'enthousiasme des travailleurs. Même les ouvriers suisses, à la pensée timide et assez conservatrice, fortement enracinés dans la tradition nationale et plutôt individualistes, se laissèrent prendre par le mouvement. Les nombreux travailleurs et artisans étrangers œuvrant en Suisse se laissèrent encore plus facilement attirer par les proclamations du Conseil général à Londres. Des assemblées ouvrières organisées dans les villes éveillèrent de grandes sympathies. A plusieurs reprises, des réunions à Bâle et à Genève réussirent à attirer des milliers d'ouvriers, ce qui permit à Wyss d'écrire dans sa thèse sur la politique sociale de la bourgeoisie conservatrice à Bâle: « On se sent toujours plus soulevé par une vague puissante, car on sait que les fabricants doivent tenir compte de la nouvelle situation. »

Becker était l'âme de l'AIT dans notre pays. Il avait un passé mouvementé comme Allemand du Sud ayant fui sa patrie et comme soldat. C'est ainsi que, après sa naturalisation, il avait été adjudant d'Ochsenbein dans les expéditions des corps francs et dans la guerre du Sonderbund. Installé à Genève depuis quelques années, cet ancien brossier exploitait un restaurant bien achalandé. Il était un centre de ralliement des émigrants. Son activité ne rayonnait pas seulement sur la Suisse alémanique, l'Allemagne et l'Autriche, il était aussi très aimé de la classe ouvrière de Genève. Il n'est donc pas étonnant que la Suisse eut bientôt la réputation sur le continent d'être le pays exemplaire de l'AIT et le centre du mouvement. L'influence de Becker y était plus forte que celle du Conseil général siégeant à Londres. Il connaissait mieux la situation réelle, les besoins et les soucis. Genève devint une importante section avec des groupes professionnels bien structurés à l'image d'un cartel syndical de nos jours. On est assez bien renseigné sur l'importance de la section de Genève de l'Internationale. Les sous-sections et les groupes suivants en faisaient partie:

Section centrale avec trois groupes linguistiques: section allemande
section française
section italienne

Groupes affiliés et effectifs:

1866: 500 membres

1867: 2000 membres et 14 groupes professionnels

1868: 3000 membres et 23 groupes professionnels

1869: 4000 membres et 32 groupes professionnels

1870: ? membres et 30 groupes professionnels

1872: ? membres et 33 groupes professionnels

1. *Fabrique* (branche de l'horlogerie)

Groupes professionnels et sous-groupes:

Bijoutiers	Faiseurs de boîtes
Graveurs	Faiseurs de ressorts
Guillocheurs	Fabricants de boîtes à musique
Horlogers	Gainiers

2. *Bâtiment et branches annexes*

Charpentiers (section allemande et section française)	Ebénistes
Gypsiers et peintres	Maçons
Tailleurs de pierre	Manœuvres
Menuisiers	Terrassiers
	Tuiliers

3. *Divers groupes professionnels*

Serruriers	Brasseurs
Mécaniciens	Relieurs
Typographes	Forgerons et charrons
Cordonniers	Fondeurs
Tailleurs	Tailleurs de limes
Brossiers	Ferblantiers
Tanneurs	Grütli
Selliers	Section féminine
Tonnelliers	Section de Carouge

Les premiers groupes furent constitués déjà au début de 1865. La section de langue allemande a été fondée en 1867, celle de langue française en janvier 1868 et peu après se constituait le groupe italien. A côté de la section générale centrale, dont faisaient surtout partie les membres ne pouvant pas adhérer à un groupe professionnel, les principaux piliers étaient le groupe de l'horlogerie (la fabrique) et celui de l'industrie du bâtiment. Cette structure n'avait pas seulement une importance du point de vue de l'organisation, elle en avait aussi au point de vue syndical lors de mouvements collectifs.

Tous ceux qui travaillaient dans l'horlogerie et la bijouterie s'unirent dans le groupe professionnel de la « fabrique ». Ces ouvriers étaient essentiellement des indigènes et ils étaient les aristocrates de la classe ouvrière; bien payés, habiles et cultivés, disposant d'une organisation professionnelle à caractère corporatif, ayant la fierté de leur métier, plutôt individualistes d'allure, bons patriotes et faisant politiquement partie du camp radical. Ce caractère fut déterminant pour l'évolution ultérieure.

Les ouvriers du bâtiment faisaient partie de l'autre groupe principal. De nombreux étrangers et des Suisses d'autres cantons se rencontraient parmi eux; ils étaient même en majorité dans certaines catégories. Ils étaient pour la plupart mal payés, mal vêtus et peu cultivés. Ils constituaient en fait le prolétariat de Genève, si bien

qu'ils étaient plus ouverts aux influences révolutionnaires. Cette mentalité particulière devait aussi avoir des conséquences par la suite.

Le troisième groupe comprenait surtout quelques groupes professionnels de la métallurgie ainsi que tous ceux qui, contrairement aux deux groupes principaux, n'avaient pas une attitude unique, penchant soit vers une aile, soit vers l'autre ou se tenant à l'écart. Ces différences d'origine sur la place de Genève contenaient le germe des discussions ultérieures qui aboutirent finalement à la scission. Genève constituait en fait un cas témoin, car des situations semblables furent constatées dans d'autres sections et groupes professionnels en Suisse.

La proportion des sections était plus forte en Suisse romande qu'en Suisse alémanique. Outre Genève, qui était le centre, un certain nombre de sections se créèrent dans le Jura neuchâtelois et dans le Jura bernois, régions horlogères. Dans quelques localités, la section générale groupait plusieurs groupes professionnels. Il en alla de même à Bâle, le principal centre en Suisse alémanique, avec treize groupes professionnels différents. Deux ans après la création de la première section à Bâle, d'autres sections se fondèrent à Bâle-Campagne, d'où était parti le mouvement démocratique pour la révision de la Constitution. Zurich eut une section mixte, alors que divers groupes professionnels se créèrent à Winterthur.

Les sources dont nous disposons sont vagues, contradictoires et pleines de lacunes en ce qui concerne les effectifs des sections. Il est certain que la force de l'AIT a été exagérée à dessein par les adversaires et les gouvernements apeurés par l'existence de l'Internationale. L'influence morale de l'AIT et ses effets psychologiques étaient certainement beaucoup plus importants que ce que les effectifs auraient permis d'espérer. Les chiffres contradictoires diffusés à l'époque ne peuvent pas être appréciés avec exactitude. En tout cas, les indications publiées par la *Revue des Deux Mondes* étaient fortement exagérées lorsqu'elles attribuaient aux sections romandes de Suisse 60 000 membres en 1866 et 160 000 deux ans plus tard. Braunthal donne des indications plus réalistes dans son ouvrage en deux volumes sur l'histoire de l'Internationale. Il évalue, pour 1869, le nombre des membres en Suisse à 30 000, celui des membres en Angleterre à 95 000 et celui des membres en Belgique à 64 000. Les indications du congrès de Lausanne en 1867 semblent aussi exagérées lorsqu'elles affirment que les cinquante délégués représentaient 300 000 membres.

Quelques sections de typographes et de la Société du Grütli adhèrent à l'Internationale. On s'occupait peu des problèmes sociaux dans la Société du Grütli d'avant 1864. Des questions de l'éducation populaire et de l'éducation des adultes ainsi que le souci de relations amicales dominaient. Une proposition de trois sections d'adhé-

rer en bloc à l'AIT fut rejetée à une faible majorité par l'assemblée des délégués de 1869. L'AIT fut assurée à cette occasion de la vive sympathie des grutléens et il est de fait que quelques grutléens éminents ont collaboré intimement avec les « internationaux ». Un important accroissement des effectifs a été enregistré en 1870, lors de l'adhésion des sociétés d'éducation ouvrière allemandes en Suisse.

Congrès et conférences

Les conceptions les plus diverses furent développées par les délégués nationaux déjà lors de la constitution de l'Internationale. Les statuts et règlements rédigés par Marx furent approuvés à l'unanimité par la conférence de Londres en 1865, qui se tint à la place d'un congrès. Il en alla autrement lors des différents congrès qui eurent lieu jusqu'en 1872 et qui sont les suivants :

Genève	1866:	60 délégués, dont 33 de Suisse
Lausanne	1867:	64 délégués, dont 37 de Suisse
Bruxelles	1868:	101 délégués, dont 8 de Suisse et 56 de Belgique
Bâle	1869:	80 délégués, dont 24 de Suisse
Londres	1871:	Conférence (essentiellement les membres du Conseil général)
La Haye	1872:	65 délégués, dont 6 de Suisse

Il n'entre pas dans nos intentions d'étudier les différents congrès et d'évoquer leurs conflits et leurs résultats sur le plan idéologique. Nous ne publierons que quelques notes en marge.

Il fut, dès le début, difficile de trouver un terrain commun pour des opinions divergeant sur le but, les moyens et les méthodes à assigner à une union internationale des travailleurs. Il y avait les syndicalistes anglais pragmatiques, les diverses écoles socialistes utopistes françaises défendues par les ouvriers français et belges et enfin le théoricien Karl Marx et les milieux qui soutenaient ses idées d'une action autoritaire et centralisée.

On attendit avec beaucoup d'impatience le premier congrès de 1866 à Genève, car on se promettait un grand effet publicitaire. L'appel du comité genevois d'organisation n'y allait pas par quatre chemins : « Le besoin de telles rencontres fraternelles existe pour des ouvriers qui ont conservé un certain sens de l'humain malgré les pressions politiques, sociales, intellectuelles et matérielles. »

Le rédacteur Allemann du *Grütli* avait des accents encore plus marqués (il fut délégué au congrès de Lausanne en 1867) : « De même que les théologiens se réunirent en conciles pour fixer le dogme religieux, de même les ouvriers organisent aujourd'hui des congrès pour diffuser dans leurs rangs la clarté, la pensée consciente et le dogme de la science sociale basée sur la vérité, la justice et la morale. » C'était probablement l'habitude d'alors de s'exprimer d'une manière ronflante.

On constata avec fierté que pour la première fois il était question dans un congrès ouvrier international de la journée de travail de huit heures. D'autres postulats de politique sociale étaient inscrits à l'ordre du jour : condamnation du travail de nuit des femmes, protection internationale pour les femmes et les enfants. Des résolutions furent votées. Dans l'ensemble, le congrès donna l'impression qu'il y avait des opinions très diverses où dominaient les adhérents du socialiste Proudhon, d'où le mot que le congrès avait été une prolongation de Proudhon (qui était mort une année auparavant et avait été attaqué vigoureusement par Marx dans les polémiques entre les deux hommes). Il est un fait que l'opinion publique a, grâce à ce congrès, pris connaissance de l'existence de l'AIT.

Ce n'est pas par hasard que la Suisse a été chargée de l'organisation non seulement du premier, mais aussi du deuxième et du quatrième congrès de l'Internationale (Lausanne et Bâle). La forte participation des délégués suisses est explicable par le choix du pays organisateur. Au déplaisir de Marx, les opinions de Proudhon et des autres écoles socialistes françaises dominèrent encore le congrès de Lausanne en 1867. C'est seulement à partir du troisième congrès, à Bruxelles, qui à la suite de l'insistance de Marx n'avait pas été fixé en Suisse, que l'on peut affirmer que l'influence de Proudhon avait passé à l'arrière-plan. Pourtant, un nouveau groupe apparut. Ses membres s'opposèrent encore plus violemment à Marx ; ce sont les collectivistes, qui étaient encore appelés les anti-autoritaires, ou à la fin du conflit, au congrès de 1872 à La Haye, les anarchistes. Ils sont conduits par Michel Bakounine, un Russe fougueux.

Mouvements de salaire et grèves au temps de l'AIT

Une période de mouvements de salaire et de grèves plus nombreux débuta en Suisse en 1868 sous l'influence directe ou indirecte de l'AIT. Elle se termina dans le courant des années septante pour reprendre vigoureusement, sous d'autres influences, une dizaine d'années plus tard. Cette évolution est décrite dans la publication du secrétariat ouvrier (en fait de Greulich) parue en 1895 sous le titre de *Statistique des mouvements de salaire et des grèves depuis 1860*. Cette activité accrue des syndicats a été attribuée dans le camp patronal et des adversaires politiques du mouvement ouvrier à l'activité de l'Internationale. On prétendait découvrir derrière les mouvements de salaire, tout particulièrement à Bâle et à Genève, la main invisible du Conseil général établi à Londres. Ce serait lui qui aurait donné les ordres. Ces accusations à l'adresse de l'AIT reposaient principalement sur une confusion des effets et des causes. M. Freymond traite aussi de cette confusion dans son introduction au recueil de documents sur la I^{re} internationale. Il est, avec raison, d'avis que l'Internationale ne poussait pas les ouvriers à la grève, mais que les grèves poussaient les ouvriers vers l'Internationale.

On était conscient dans l'Internationale de l'inefficacité des grèves et on y voyait toujours une arme contestable pour résoudre la question sociale. Becker, dans son *Vorbote*, recommandait souvent la modération lorsque d'importants mouvements syndicaux se dessinaient. Le même *Vorbote* contient les lignes suivantes dans le compte rendu d'une grande assemblée ouvrière organisée à Binningen le 9 août 1868: « On se défendit avec énergie contre l'accusation de vouloir dresser les ouvriers contre les patrons et de provoquer des arrêts du travail ou autres incidents semblables. La guerre sociale ruinerait l'ouvrier et sa famille, alors que la paix et la liberté sont indispensables pour améliorer leur sort. »

La réalité est que beaucoup d'ouvriers, même sans appartenir à l'Internationale, eurent conscience de leur force renforcée grâce à l'Internationale et prirent courage d'améliorer leur situation par des actions syndicales.

Les ouvriers apprirent aussi qu'en 1867 une importante grève des ouvriers parisiens travaillant le bronze avait été soutenue par une action de solidarité de l'AIT et qu'on pouvait compter à la rigueur sur cette aide en cas de résistance intransigeante du patronat.

Selon les statistiques de Greulich, 129 mouvements eurent lieu de 1865 à 1874, 49 se déroulèrent sans grève, dans 67 autres cas il y eut des grèves offensives et dans 13 des grèves défensives, dont 5 furent suivies de lock-outs. Sur le plan géographique, ces mouvements furent concentrés dans les localités où l'AIT était fortement représentée: Genève, Zurich, Bâle, Lausanne, Winterthour et Berne. Sur le plan professionnel, c'est le bâtiment qui est le plus touché.

Bâle et Genève connurent au cours de l'année 1868 deux grands mouvements syndicaux comme notre pays n'en avait pas encore connu tant par le nombre des participants que par les réactions publiques. A Genève, ce furent les ouvriers du bâtiment et les professions apparentées qui démarrèrent. A Bâle, ce furent les tisseurs de rubans et les teinturiers. Le conflit fut dur parce que le patronat refusait de discuter avec des adhérents de l'AIT même s'ils étaient Suisses. Nous ne pouvons pas relater ici les péripéties de ces luttes. On trouve des récits circonstanciés dans le *Bon Combat* et la *Suisse du Travail 1848-1948*, deux publications de l'Union syndicale suisse.

La solidarité internationale ne fit pas défaut lors de ces deux importantes grèves. L'Internationale prit connaissance avec satisfaction de la manière dont la solidarité des ouvriers des groupes professionnels les plus divers se manifestait au-delà des frontières. Les adversaires furent tout particulièrement impressionnés du résultat. Ce fut la première manifestation de la solidarité ouvrière internationale, cette solidarité à laquelle on fit tant appel ultérieurement. La tentative réussit brillamment.

Coopératives

On ne mentionnera qu'en passant le fait que l'idée coopérative et le mouvement coopératif reçurent de fortes impulsions de l'Internationale, même si de nombreuses coopératives fondées à cette époque n'eurent qu'une courte existence. Sous l'influence spirituelle du socialisme utopique français, on voyait dans la coopérative un moyen d'éliminer l'exploitation capitaliste et de libérer l'ouvrier de l'esclavage de la condition salariale, grâce notamment aux coopératives de production qui permettraient de leur verser l'intégrité du produit du travail. De nombreuses coopératives de production des tailleurs, des cordonniers, des tailleurs de pierre, des ouvriers fabriquant des cigarettes et des horlogers se constituèrent à Genève, à Lausanne, à Zurich, à Bâle et dans le Jura, mais elles n'eurent pas une longue vie. Karl Bürkli, pionnier de la coopérative, eut un peu plus de succès à Zurich. La plupart des entreprises disparurent peu après leur fondation soit par suite de l'absence d'une base financière solide, soit par suite du manque de connaissances suffisantes pour diriger l'exploitation. Assez souvent, la fondation de coopératives de production était la conséquence de grèves, comme ce fut également le cas, mais avec plus de succès, dans les décennies suivantes.

Scission et chute

L'arrivée du révolutionnaire et anarchiste russe Michel Bakounine dans les cercles de l'Internationale, en 1868, à Genève, modifia la direction de l'opposition existant dans les rangs des sections de Suisse occidentale contre les tendances centralisatrices du Conseil général de Londres. Elle se transforma en un conflit entre Bakounine et Marx. C'est ainsi que l'esprit de la résistance suisse romande contre l'attitude autoritaire du Conseil général personnifié par Marx fut dévoyée. Au début, cette opposition ne voguait pas dans les eaux de l'anarchisme, mais tendait plutôt, abstraction faite de divergences sur le programme, à maintenir la liberté d'agir et le caractère particulier dans le cadre national. Becker avait compris ce besoin au début de son activité au sein de l'AIT sur la place de Genève et dans le secteur de langue allemande, et c'est pourquoi il fut réprimandé par Londres (Marx), ainsi qu'en témoignent quelques documents.

Les sections romandes de langue française réalisèrent au début de 1869 le désir depuis longtemps exprimé d'avoir des contacts plus étroits. Elles s'unirent dans une sous-association de l'AIT, la Fédération romande. Trente sections étaient représentées au congrès de fondation des 2 au 4 janvier 1869 à Genève. Ce chiffre s'éleva à quarante-six sections en une année, et au début de 1870 la Fédération romande se composait comme il suit :

Canton de Genève:	1 section centrale
26 sections	1 section à Carouge
	7 sections de la fabrique
	9 sections du bâtiment
	7 sections d'autres professions
	1 section féminine
Canton de Vaud:	8 sections à Lausanne
11 sections	1 section à Nyon
	1 section à Rolle
	1 section à Vevey
Canton de Neuchâtel:	3 sections au Locle
6 sections	2 sections à La Chaux-de-Fonds
	1 section à Neuchâtel
Canton de Berne:	1 section à Courtelary (Saint-Imier + Sonvilier)
3 sections	1 section à Moutier
	1 section à Bienne

Des divergences se manifestèrent aussi au sein de la Fédération romande, notamment au sujet de Coullery à cause de quelques manœuvres électorales et aussi de son attitude sur la question de la propriété (il avait voté au congrès de Bâle contre la propriété collective, approuvée par la majorité). On lui reprochait aussi son attitude réformiste, contraire à l'opinion dominant dans la Fédération romande. Le journal de Coullery *La Voix de l'Avenir*, qui était depuis 1865 le premier journal de langue française de l'Internationale, ne fut plus reconnu et, à sa place, la fédération publia *l'Egalité*. Ce fut la rupture entre Guillaume et Coullery.

De grosses divergences existaient également entre les sections des ouvriers horlogers genevois (la fabrique) et les autres sections au sujet de la participation à la vie politique locale. Alors que les premiers admettaient une participation aux élections et à la politique locale en collaboration avec les radicaux, les autres sections rejetaient toute participation à la lutte politique. Quelques échecs électoraux et l'adoption des idées anarchistes de Bakounine expliquaient cette attitude. Cet homme était très actif dans les sections, mais son influence était plus due à sa personnalité qu'à ses idées anarchistes.

Bakounine s'était séparé de la Ligue internationale de la paix au congrès de Berne et avait constitué sa propre Alliance de la démocratie socialiste qu'il voulait faire adhérer à l'AIT. Le Conseil général refusa l'adhésion de l'organisation centrale, mais accepta par contre l'adhésion de sections particulières tout en étant conscient des différences de programmes. Bakounine proclamait dans son programme des postulats nettement anarchistes tels que: propriété collective, suppression des Etats, rejet de toute action politique et athéisme.

La demande de la section bakounienne genevoise d'être admise dans la section genevoise de l'AIT fut refusée, de même que l'adhésion au Cartel cantonal genevois. L'alliance recourut au congrès de la Fédération romande. Dans l'intervalle, l'opposition contre Bakounine avait crû même parmi les ouvriers du bâtiment. La direction anarchiste de l'*Egalité* dut céder la place à des gens de la « fabrique ».

Le congrès de la Fédération romande à La Chaux-de-Fonds, en 1870, échoua, si l'on peut dire, à cause de la décision d'admettre la section de l'alliance bakounienne qui fut acquise à la faible majorité de 21 voix contre 18. Après cette décision, le congrès se divisa en deux groupes hostiles qui poursuivirent les délibérations dans des locaux séparés. Les sections générales et la section de La Chaux-de-Fonds se prononcèrent contre l'admission. Le groupe majoritaire se plaça dès ce moment aux côtés de Bakounine, adhéra complètement à l'anarchisme prêché par Bakounine et fut, dans l'Internationale, l'aile des collectivistes anti-autoritaires, des autonomistes, des anarchistes. Dans une lettre à Marx, Engels s'exprime sur le rapport des forces des deux partis au congrès de La Chaux-de-Fonds: les bakounistes ayant la majorité des voix représentaient 600 membres, alors que la minorité des antibakounistes en représentait 2000. En réalité, ce rapport de voix est dû au fait que les Genevois n'ont pas utilisé l'intégralité de leurs mandats.

Le Conseil général à Londres contesta aux anarchistes le droit de continuer à se nommer Fédération romande, parce que, statutairement, ce droit appartenait à la minorité, qui comptait en fait plus de membres. Les anarchistes finirent par l'admettre et se nommèrent depuis lors Fédération jurassienne. Ils publièrent leur propre journal, *Solidarité*, qui devint après le congrès de La Haye, en 1872, le *Bulletin de la Fédération jurassienne* et qui parut jusqu'en 1878. Les deux organisations continuèrent à croître pendant les quelques mois qui suivirent la scission et jusqu'à ce qu'un événement de politique internationale domine cette querelle fratricide: le début de la guerre franco-allemande en juillet 1870.

Cette guerre et la révolte de la Commune, qui éclata à Paris en mars 1871 (sans aucun lien avec l'Internationale) ébranlèrent fortement les liens de l'AIT. Alors que la Fédération romande et la Fédération jurassienne se rapprochèrent parfois sur le plan local dans leur sympathie pour la Commune et pour l'aide aux réfugiés, le conflit entre Marx et Bakounine approchait d'un nouveau sommet. Les Allemands s'étaient déjà retirés de l'Internationale, les Anglais s'en éloignaient toujours plus en raison des événements politiques. La lutte entre les irréconciliables rivaux Marx et Bakounine s'acheva au congrès de La Haye en 1872. Bakounine fut exclu par 27 voix contre 7 avec 8 abstentions. Avec lui fut également exclu son fidèle allié Guillaume qui, si l'on considère des déclarations antérieures, était plutôt proudhonien. Schwitzguebel, qui avait, comme jeune

horloger, participé à l'âge de 22 ans au premier congrès de l'AIT à Genève, fut épargné.

Il n'est pas sans intérêt de signaler que les sections suisses alémaniques se placèrent plutôt du côté de Marx et du Conseil général, ne firent pas leur les besoins profonds de la Fédération romande et condamnèrent l'activité destructrice de Bakounine. C'est surtout Greulich qui s'exprima dans sa *Tagwacht*. De 1870 à juin 1873, la *Tagwacht* était l'organe officiel des sections suisses alémaniques et de 1873 à 1880 l'organe de l'Union ouvrière suisse nouvellement constituée. Le Parti socialiste suisse, fondé en mars 1870, ne sortit pas des limbes, c'est pourquoi la *Tagwacht* se mit au service de l'AIT.

Bien que l'adversaire de Marx ait été exclu et avec lui les anarchistes, la chute ne pouvait plus être freinée. Le transfert du siège de Londres à New York signifiait pratiquement la fin de toute activité coordonnée, car le nouveau secrétaire du Conseil général perdit le contact avec l'Europe.

Les anarchistes organisèrent leur propre congrès à Sonvilier une semaine après le congrès de La Haye et décidèrent de fonder leur propre internationale, refusant ainsi une réconciliation avec le Conseil général. La faillite définitive fut consommée en automne 1873 à Genève, où le congrès des anti-autoritaires et le Conseil général siégèrent séparément. Les anarchistes n'étaient unis que par leur volonté de maintenir l'autonomie des groupes, alors que le Conseil général était divisé en deux tendances, les Genevois d'un côté et les autres membres du Conseil général de l'autre. Les Genevois s'opposaient aux décisions de La Haye et souhaitaient une réconciliation avec les Jurassiens. Ce fiasco fit comprendre à Marx lui-même qu'il était préférable que l'organisation passe à l'arrière-plan. Cela n'eut pas pour conséquence un recul des organisations sociales-démocrates dans les différents pays, mais la collaboration internationale avait fait son temps.

La Fédération jurassienne disparut quelques années plus tard. Son dernier congrès eut lieu en 1882. Le nombre des sections (14 en 1873) doubla presque jusqu'en 1877, mais la chute fut ensuite rapide. Après la mort de Bakounine, les animateurs du mouvement, notamment Guillaume, Spichiger, Schwitzguebel, se retirèrent et d'autres forces prirent la tête; quelques émigrés, parmi eux Kropotkine, Brousse et Reclus, continuèrent l'œuvre jusqu'à la fin.

En dépit de toutes ses erreurs et confusions, de toutes ses insuffisances idéologiques, humaines et d'organisation, l'AIT fondée en 1864 est un important jalon de l'histoire sociale moderne qui a notamment ouvert la voie au mouvement syndical suisse. La mission historique de l'AIT peut être résumée par deux citations:

« Même si cette première alliance des « prolétaires de tous les pays » n'a pas pu se prolonger dans le temps, au moins les mouve-

ments ouvriers nationaux qui en sont issus ont été renforcés, de sorte que les années d'après 1860 doivent être considérées comme un tournant dans l'histoire du prolétariat et de la question sociale¹. »

« La I^{re} Internationale n'a rien été moins qu'un grand événement dans le monde ouvrier et la vie sociale. Elle facilita les premiers contacts entre les chefs ouvriers des différents pays. Elle rendit l'opinion publique des différents pays attentive à la plupart des revendications qui seront présentées ultérieurement par les ouvriers de chaque pays, comme celles des offices de statistique du travail, de la journée de huit heures, de la législation internationale du travail, etc. Elle donna le premier élan pour la constitution d'un mouvement syndical dans beaucoup de pays d'Europe. Elle clarifia les enseignements du socialisme moderne et fut à la source d'autres enseignements sociaux.

» Il est donc compréhensible que le souvenir de la I^{re} Internationale ait une si grande importance dans les mouvements ouvriers et sociaux des années ultérieures. Ce fut le grand exemple, la grande tradition, auxquels les mouvements des temps qui suivirent empruntèrent leur inspiration et auxquels ils firent volontiers remonter l'origine de leurs propres idées et actes². »

Apparition de nouvelles formes d'organisation sur des bases nouvelles

Avec raison, Ragaz relève, dans son histoire du mouvement ouvrier en Suisse romande, que l'unité de l'AIT n'aurait pas pu être maintenue même sans la scission anarchiste. Il y avait en effet deux tendances dominantes, l'une favorable à une centralisation stricte pour mener une action commune sur le plan politique, et l'autre préférant une certaine collaboration de tendances diverses, les groupes nationaux disposant si possible de l'autonomie pour leurs actions sur le plan national. Nous avons déjà relevé plus haut que cette restriction de l'action autonome a déjà joué un grand rôle lors de la fondation de l'AIT. Cette idée s'était déjà répandue dans quelques pays avant la fin de l'Internationale et avait provoqué la fondation de mouvements nationaux. La guerre franco-allemande amena une vague nationaliste qui incita de nombreux ouvriers à tourner le dos à l'Internationale.

En Suisse, peu après la constitution de grandes sections de l'AIT avec des groupes professionnels divers, le désir se manifesta de former des organisations syndicales particulières. Cela avait amené la fondation de l'Association suisse des tailleurs en 1868, qui adhéra

¹ Gilg Peter: *Die Entstehung der demokratischen Bewegung und die soziale Frage*. Thèse 1951.

² Lorwin Lewis L.: *Die Internationale der Arbeit. Geschichte und Anblick*. 1930.

collectivement à l'AIT par l'intermédiaire de ses sections. Cet exemple fut bientôt suivi par les cordonniers. La nécessité d'organisations syndicales disposant de la liberté d'action pour améliorer le sort de ses membres sans avoir à la coordonner avec des actions politiques s'imposa toujours plus. Les expériences de l'AIT avaient prouvé qu'une telle activité ne peut se dérouler que dans un pays, le cadre international n'étant pas adéquat. Sans relations entre elles, des voix se firent entendre à Genève, à Zurich et ailleurs pour réclamer la constitution d'un mouvement syndical national.

Ce vœu devint réalité en 1873 lors de la constitution de l'Union ouvrière suisse. Le premier congrès qui se tint cette année était constitué par des représentants des organisations suivantes:

35 syndicats de 18 catégories professionnelles	3400 membres
8 unions ouvrières mixtes	575 membres
5 sections internationales (AIT)	200 membres
13 sociétés allemandes d'éducation ouvrière	1100 membres
Fédération jurassienne	400 membres
Sociétés du Grütli	4000 membres

Cette nouvelle organisation suisse n'était pas, pour deux raisons, une solution satisfaisante et elle n'évita que partiellement les erreurs de l'AIT: ce n'était pas une organisation purement syndicale et ce n'était pas une organisation uniquement nationale. Après sept ans d'existence, cette première union de la classe ouvrière suisse devait échouer en raison de sa structure trop diversifiée et de son incapacité d'agir. Seule sa dissolution permit de trouver la forme définitive d'organisation du mouvement ouvrier suisse: une organisation purement syndicale et une organisation purement politique sans participation des organisations d'ouvriers étrangers. Toutefois, sans les expériences des deux premières tentatives – l'AIT et la première Union ouvrière – on n'aurait jamais constitué l'Union syndicale suisse en 1880. Il est au surplus intéressant de constater que cinq des douze sections fondatrices avaient fait partie de la I^{re} Internationale (tailleurs et cordonniers).

Principales sources utilisées

- Babel Antony: *La Ire Internationale à Genève*, dans *Mélanges d'études économiques et sociales offerts à W. Rappard*. 1944.
 Ragaz Jakob: *Die Arbeiterbewegung in der Westschweiz*. 1938.
 Gilg Peter: *Die Entstehung der demokratischen Bewegung und die soziale Frage*. 1951.
 Bigler Rolf: *Der libertäre Sozialismus in der Westschweiz*. 1963.
 Thomann Charles: *Le mouvement anarchiste dans les Montagnes neuchâteloises et le Jura bernois*. 1947.
 Wyss Edmond: *Die soziale Politik des konservativen Bürgertums in Basel (1833-1875)*. 1948.

- Lorwin Lewis L.: *Die Internationale der Arbeit*. 1930.
 Freymond Jacques: *La Ire Internationale. Recueil de documents*. 2 vol., 1962.
La Ire Internationale. Répertoire international des sources pour l'étude des mouvements sociaux aux XIXe et XXe siècles. 3 vol., 1958, 1961, 1963.
 Braunthal Julius: *Geschichte der Internationale*. 2 vol., 1961, 1963.
 Molnar Miklos: *Le déclin de la Ire Internationale*. 1963.
 Guillaume James: *L'Internationale. Documents et souvenirs (1864-1878)*. 4 vol., 1905-1910.
 Guillaume James: *Mémoire présenté par la Fédération jurassienne*. 1873.
 Weckerle Edouard: *Herman Greulich. Biographie*. 1947.
Lohnbewegungen und Streiks in der Schweiz seit dem Jahre 1860, dans *8. Jahresbericht des Schweizerischen Arbeitersekretariats für das Jahr 1894*.
 Périodiques:
Die Tagwacht, Zurich. 1870-1880.
Der Vorbote, Genève. 1866-1871.
La Voix de l'Avenir, La Chaux-de-Fonds. 1865-1868.
Felleisen, Zurich-Genève. 1862-1874.
Bulletin de la Fédération jurassienne, Sonvilier, Le Locle, La Chaux-de-Fonds. 1872-1878.

La vie sociale en Suisse

Du captivant rapport d'activité de Coop-Vie pour l'exercice 1963, nous apprenons que la somme assurée par cette grande institution ouvrière d'assurance sur la vie a triplé en l'espace de cinq ans. Elle se montait à 205 millions de francs en 1963.

L'effectif des assurances de capital a augmenté dans la même proportion et approche 800 millions de francs, alors que les assurances de rentes annuelles atteignent 19 millions de francs.

Les primes encaissées se sont élevées à 23 millions de francs, pour 21,4 millions l'année précédente.

Le résultat d'exercice se monte à 2 398 186 fr., dont 2 153 186 fr. sont versés au fonds d'excédent des assurés et 245 000 fr. aux réserves statutaires et aux fonds spéciaux.

De cette rétrospective d'une année particulièrement fructueuse sur le plan social, nous nous permettons de reproduire ci-dessous certains chapitres fort importants qui intéresseront certainement nos lecteurs:

Expansion de l'assurance sociale

L'année 1963 a marqué des progrès considérables dans l'histoire de l'assurance sociale en Suisse. Citons les principaux:

- La sixième révision de l'AVS était pratiquement sous toit à la fin de l'année. L'augmentation considérable des rentes se répercutera automatiquement sur l'assurance-invalidité.
- Le régime des allocations aux militaires et l'assurance militaire elle-même ont été améliorés.